



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 3 février à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 17 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 27/01/2026
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Christiane PAUZON, Laetitia PRADINES, Christian GIRARD, Patrice
LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Bernadette PELISSIER, Valérie
GAGNE, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE,
Serge ABOULIN, Christine SIMON, Gilles AUDRAS et Roland SEUX.
Excusés :
Denis CLAMENS qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES
Secrétaire de séance : Thierry SOLEILHAC

OBJET : Adhésion au service retraites du Centre de Gestion de la Haute-Loire

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles **L.452-38** et **L.452-41**,
Vu la convention de partenariat entre la Caisse des Dépôts et Consignations et le CDG43,
Vu la délibération du Conseil d'administration du CDG43 n°2024-26 du 3 décembre 2024,

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du **12 juillet 2007**, le **Centre de gestion de la Haute-Loire (CDG43)** a créé un **service « retraites »**, destiné à accompagner les collectivités territoriales dans la constitution et le suivi des dossiers de retraite de leurs agents affiliés à la **CNRACL**.

Par délibération du **3 décembre 2024**, le Conseil d'administration du Centre de gestion a modifié la **convention relative au service retraites**, notamment en ce qui concerne les modalités d'intervention et la tarification.

L'adhésion à ce service permet à la collectivité, **à sa demande**, de confier au Centre de gestion l'instruction des dossiers de retraite, en contrepartie d'une participation financière dont les tarifs unitaires sont fixés comme suit :

Objet :	Tarif unitaire
Immatriculation de l'employeur	10 €
Demande de régularisation de services	70 €
Rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC	70 €
Dossier de liquidation de pension (normale, invalidité, réversion, carrières longues, retraite progressive, au titre du handicap, ...)	70 €
Entretien retraite et simulation de pension (APR)	70 €
Simulation retraite à la demande de l'employeur	70 €
Correction des Comptes Individuels Retraites par cohorte (à 55 ans et 60 ans)	50 €
Correction des anomalies des déclarations individuelles : Par tranche de 3 anomalies	40 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- ✓ **APPROUVE** l'adhésion de la commune de Blavozy au service retraites du Centre de gestion de la Haute-Loire (CDG43) ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante, ainsi que tout document ou avenant nécessaire à sa mise en œuvre ;
- ✓ **DIT** que les dépenses afférentes à ce service seront inscrites au budget communal, chapitre 011 – Charges à caractère général.

Le Maire,

Franck PAILLON



Le secrétaire de séance,

Thierry SOLEILHAC



Fait et délibéré le 03/02/2026
Pour extrait certifié conforme